



## COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

### Conseil Municipal du 02 Juin 2022 à 17h00 Compte-Rendu

**Présents** : Martine BENET-BAGREAUX, Jean-Louis CABRIGNAC, Pierre SORET, Bertrand DELPEUCH, Françoise RAIBAUT, Odette DAMON, Simonne MOREAU.

**Absent** : 0

**Secrétaire de séance** : Jean-Louis CABRIGNAC

Sur convocation envoyée le 24 Mai 2022

#### APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du Conseil municipal du 21 Avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### DELIBERATIONS

##### **1/ Frais de scolarité**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération l'autorisant à signer la convention entre la Mairie d'ASSIER et d'ESPAGNAC SAINTE EULALIE concernant la prise en charge des frais de scolarité pour deux élèves soit: 2236.00€ (2 x 1118€) qui correspondent aux tarifs du RPI de la vallée du Célé.

Approuvé à l'unanimité

##### **2/ Passage au nouveau référentiel comptable M14 à M57**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération l'autorisant à migrer la gestion comptable de la Collectivité de la M14 via la M57. Il s'agit du référentiel le plus récent, mis à jour par la Direction Générale des Finances Publiques et la Direction Générale des Collectivités Locales en concertation étroite avec les acteurs locaux. Ce référentiel budgétaire et comptable M57 sera généralisé au 1er janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs.

Un module de formation spécifique est programmé fin d'année 2022,

Approuvé à l'unanimité

##### **3/ Création d'un poste de saisonnier**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération concernant la création d'un poste de saisonnier 30 Heures par semaine sur la période du 01 Juillet 2022 au 31 Août 2022. Cette création d'emploi temporaire est destinée au renfort de l'équipe en place en charge de l'activité du Gîte d'Etape et du Multiservice tout récemment ouvert.

Approuvé à l'unanimité

## INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES

### **4/ Service et horaire du Multiservice**

**En juin** : du lundi au vendredi, de 16h à 19h30

samedi et dimanche, de 15h à 19h30

**En juillet et août** : du lundi au vendredi, de 11h à 19h30

samedi et dimanche, de 14h à 19h30

En soirée, vous pourrez aussi dîner en juillet et août les vendredis et samedis, service jusqu'à 20h00,

### **Commission gite**

Cette dernière s'est tenue le 24 Mai 2022 concernant l'ouverture de la nouvelle structure Multiservice avec les équipements associés. Après analyse des besoins et des offres il a été retenu l'acquisition de mobilier composé de (tables, chaises, mange debout) ainsi qu'une sorbetière et une saladette pour un montant de 7349.60€ HT .Cet investissement est subventionné dans le cadre de la création du Multiservices, par un fond européen. ( LEADER)

### **5/ Logements communaux**

Les travaux de réhabilitation des 2 logements doivent être terminés d'ici fin Juillet 2022. Ils seront très prochainement proposés à la location, nous vous tiendrons informé des conditions de location.

- Le premier (ancienne école) d'une surface de 138m<sup>2</sup> + un grenier de 30m<sup>2</sup>
- Le second (ancien Presbytère) d'une surface de 146m<sup>2</sup> + Sous sol de 30m<sup>2</sup>

### **6/ Adressage**

Le Conseil municipal prépare le nouvel adressage sur la commune, la loi rendant obligatoire la dénomination des voies et le numérotage des habitations, y compris dans les petites communes. Ce dernier sera prochainement communiqué aux habitants et résidents pour observations et remarques.

Ce dispositif a pour objectif de créer des adresses normées permettant à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

### **7/ Abattage de cèdres dans la forêt communale**

Lors de son passage l'Office National des Forêts a marqué les coupes à réaliser le long du pare-feu. Le conseil décide de demander s'il est possible de garder quelques beaux spécimens de cèdres en accord et suivant les conseils de l'ONF. Il est donc proposé d'en démarquer une quinzaine sur la centaine prévu à l'abatage, permettant ainsi de laisser se développer quelques arbres emblématiques sur le parcours pédestre

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h.

#### PROCHAINES RÉUNIONS

Conseil municipal : Jeudis 7 Juillet, 1 septembre